

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant ce médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance médicale. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin, pharmacien ou droguiste. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Coop Vitality Pastilles pour les bronches, gommes orales

Coop Vitality Health Care GmbH

Qu'est-ce que les Coop Vitality Pastilles pour les bronches, et quand sont-elles utilisées?

Les Coop Vitality Pastilles pour les bronches contiennent comme principes actifs, outre deux huiles essentielles et du menthol, des extraits de plantes favorisant l'expectoration, en particulier du jus extrait du bois de réglisse. L'expérience montre qu'elles sont utilisées pour soulager la toux due à un refroidissement et la pharyngite accompagnée d'enrouement et de maux de gorge, en particulier en cas de formation excessive de glaires tenaces.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

En cas de toux persistant pendant plus de 7 jours, il est conseillé de consulter un médecin, un pharmacien ou un droguiste.

Quand Coop Vitality Pastilles bronchiques ne doivent-elles pas être prises?

Son emploi est contre-indiqué en cas d'hypersensibilité connue à l'un des composants (voir composition).

Ne pas l'utiliser chez les enfants (de moins de 12 ans).

Ne pas l'utiliser en cas de graves troubles rénaux ou hépatiques.

Sans avis médical, sa prise est déconseillée au-delà de 4 semaines.

Quelles sont les précautions à observer lors de la prise de Coop Vitality Pastilles pour les bronches?

Le sorbitol est une source de fructose. Si votre médecin vous a informé que vous ou votre enfant présentiez une intolérance à certains sucres ou si vous avez été diagnostiqué avec une intolérance héréditaire au fructose (IHF), un trouble génétique rare caractérisé par l'incapacité à décomposer le fructose, parlez-en à votre médecin avant que vous ou votre enfant ne preniez ou ne receviez ce médicament.

Veuillez informer votre médecin, pharmacien ou droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie,
- vous êtes allergique ou
- vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication!).

Les Coop Vitality Pastilles pour les bronches peuvent-elles être prises pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse ou l'allaitement, ou demander l'avis de votre médecin, pharmacien ou droguiste.

Comment utiliser les Coop Vitality Pastilles pour les bronches?

Sauf indication contraire du médecin:



Adultes:

1 pastille toutes les heures à laisser fondre lentement dans la bouche. 8 pastilles au maximum par jour.

Enfants dès 12 ans:

2–4 pastilles par jour à laisser fondre lentement dans la bouche.

Sans avis médical, sa prise est déconseillée au-delà de 4 semaines.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, pharmacien ou droguiste.

Quels effets secondaires Coop Vitality Pastilles pour les bronches peuvent-elles provoquer?

La prise des Coop Vitality Pastilles pour les bronches peut provoquer les effets secondaires suivants:

Occasionnellement (concerne 1 à 10 utilisateurs sur 1'000)

Des irritations ou des allergies dont les manifestations peuvent être cutanées, oculaires, respiratoires ou digestives.

Des flatulences ou de légères diarrhées.

Rares (concerne 1 à 10 utilisateurs sur 10'000)

Des nausées, vomissements.

Prises à raison d'un dosage supérieur à celui prescrit, et durant une période prolongée, ces pastilles peuvent engendrer des effets minéralocorticoïdes (perte de potassium, rétention d'eau) en raison de leur teneur en extrait de réglisse.

Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, pharmacien ou droguiste. Ceci vaut en particulier pour les effets secondaires non mentionnés dans cette notice d'emballage.

À quoi faut-il encore faire attention?

Stabilité

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur l'emballage.

Remarques concernant le stockage

Conserver à température ambiante (15-25 °C) et hors de portée des enfants.

Remarques complémentaires

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, pharmacien ou droguiste.

Que contiennent les Coop Vitality Pastilles pour les bronches?

1 gomme orale contient:

Principes actifs

3,1 mg d'huile essentielle d'anis, 1,4 mg d'huile essentielle d'eucalyptus, 1,4 mg d'extrait sec de polygala de virginie (*Polygala senega* L., radix, rapport drogue-extrait 3-6:1, agent d'extraction éthanol 30 % m/m), 3,9 mg de lévomenthol, 60 mg de glycérine, 129,6 mg de jus de réglisse.

Excipients

716 mg de sorbitol (E 420), gomme arabique, acésulfame-K (E 950), eau purifiée, maltodextrine.

Numéro d'autorisation

62716 (Swissmedic).



Où obtenez-vous les Coop Vitality Pastilles pour les bronches? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

Il s'agit d'un médicament en vente libre.

Boîtes de 40 gommes orales.

Titulaire de l'autorisation

Coop Vitality Health Care S.à.r.l., 4704 Niederbipp.

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en janvier 2023 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

